



## AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Avis public est donné par la soussignée, greffière adjointe par intérim de la ville de Danville par les présentes, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue le lundi 12 juillet 2021 à 19 :00, à l'Hôtel de Ville de Danville situé au 150, rue Water, statueront sur les recommandations du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure de monsieur Rioux propriétaire du lot 4 242 867 du cadastre du Québec.

La demande a pour effet d'autoriser et de reconnaître conforme l'implantation mesurée de l'entrepôt à 2,34 mètres de recul latérale et la marge de recul arrière nulle (0 mètre).

Cette implantation a pour effet d'annuler la marge de recul latérale de 5 mètres et la marge de recul arrière de 10 mètres prescrite par le *Règlement de zonage 158-2015* pour la zone M-38.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Donné à Danville, ce 17 juin 2021

---

Lucie Provencher, greffière adjointe par intérim

